

DEVENEZ INSPECTEUR URSSAF

(H/F)

VOTRE PROFIL

Vous justifiez d'une formation supérieure ou d'une expérience probante dans les domaines de la comptabilité, de l'administration et la gestion des entreprises, du droit ou des ressources humaines.

“ Travailler au sein du recouvrement en étant inspecteur est passionnant. ”

“ La formation en alternance constituait pour moi un élément important pour poser ma candidature. ”

LE RECRUTEMENT

Vous êtes à la recherche d'un métier qui allie l'investigation et l'expertise, requiert des qualités relationnelles et le goût des chiffres ?

Le réseau Urssaf/Cgss vous propose une formation rémunérée de 19 mois à l'issue de laquelle vous serez Inspecteur du recouvrement, un métier varié au service de valeurs de solidarité, d'exemplarité et d'équité portées par le réseau Recouvrement.

LE MÉTIER C'EST...

- Contrôler l'exactitude des déclarations prévues par la législation relative au financement des régimes de Sécurité sociale et d'Assurance chômage.
- Participer à la lutte contre le travail dissimulé et la fraude au prélèvement social.
- Contribuer à préserver le financement de la protection sociale, à garantir les droits sociaux des salariés et la saine concurrence entre les entreprises.

“ Je manipule des éléments comptables d'entreprise tous les jours. C'est un domaine qui m'intéresse tout autant que le côté juridique. ”

